

La force d'un territoire : quels leviers d'action pouvons-nous activer ?

« Faciliter la rénovation énergétique du bâti »

Question 1 - Quels sont les RISQUES si on ne fait rien ?

- Augmentation des factures d'énergie
- + de foyers dans la précarité
- Perte de confort dans le bâtiment et perte de qualité de vie
- Dégradation du bâtiment
- Dévaluation de la valeur du bâtiment
- Difficultés de louer ou vendre les maisons avec une étiquette énergétique mauvaise, bâtiments publics à terme non conformes à la réglementation
- Hausse des logements vacants (villages fantômes)
- Perte d'attractivité du territoire entraînant une perte de population
- Augmentation des émissions de gaz à effet de serre
- Dépendance énergétique maintenue et manque de diversification des énergies utilisées

Question 2 - Identifier les principaux FREINS à lever

- Coûts élevés des rénovations, et notamment des bâtiments patrimoniaux et financement des rénovations, pour les particuliers et les collectivités
- Inflation des tarifs des artisans dès qu'il y a une aide publique en place
- Trouver les moyens pour inciter les habitants à s'informer
- Évolutions et méconnaissance de la réglementation et difficultés à la respecter
- Qualification des artisans, de leur la main d'œuvre, maîtrise des techniques, pertinence et neutralité des conseils
- Recyclage des isolants, difficultés du tri sur les chantiers (colle, crépis, ...)

Question 3 - Comment faire mieux avec un budget limité : MUTUALISER et COOPÉRER pour amener des SOLUTIONS

- Faire connaître et encourager le **recours systématique** à l'assistance d'un bureau de **conseil type France Rénov'**
- **Centraliser l'information** et la communication autour des conseils à la rénovation autour du service France Rénov' de l'Alsace du Nord (CAUE et Sycoparc également)
- Apporter des **conseils techniques approfondis** dans les préconisations de travaux
- **Simplifier la procédure** de demande d'aide (niveau national)
- Organiser des **achats groupés** entre communes / EPCI lorsque les priorités convergent, voire créer un cadre Alsace du Nord pour acheter – rénover et revendre les biens compliqués à rénover, notamment patrimoniaux
- **Favoriser l'auto-rénovation** tout en ayant la possibilité d'être conseillé et de bénéficier d'une aide
- **Faciliter les chantiers participatifs**, leur assurer un cadre légal (assurances, déclarations, ...) → cf l'association <https://www.castorsdalsace.org/>
- **Faire évoluer la réglementation** pour la rénovation du bâti ancien qui n'est pas toujours adaptée
- Développer **l'information des entreprises** sur les **matériaux biosourcés** pour développer leur utilisation
- Dans les chantiers, **utiliser des matériaux biosourcés** produits localement
- Mettre en place des **aides complémentaires** pour l'utilisation **des matériaux biosourcés** avec, en point de vigilance, la hausse des prix qui tuent les filières

La force d'un territoire : quels leviers d'action pouvons-nous activer ?

« Développer notre indépendance énergétique »

Question 1 - Quels sont les RISQUES si on ne fait rien ?

- Explosion des factures énergétiques
- Frein au développement du territoire : pénalisation de l'économie, abaissement du niveau et de la qualité de vie des habitants
- Vulnérabilité du territoire pour son approvisionnement en énergie vis-à-vis :
 - du risque géopolitique mondial
 - de catastrophes entraînant une rupture de l'approvisionnement via les réseaux de transports de l'énergie
 - des stocks d'énergie fossiles (pénuries à terme)
- Responsabilité envers les générations futures. On a dépassé les risques, il faut rattraper les bêtises du passé.
- Rester sur une consommation d'énergies fossiles et ne pas réduire suffisamment les émissions de gaz à effet de serre du territoire

Question 2 - Identifier les principaux FREINS à lever

- Coûts d'investissements dans les installations locales de production d'EnR
- Règlementations
- Complexité et stop & go de l'État sur le financement des projets
- Trouver les ressources adaptées au territoire
- Réticence au changement, mauvaises croyances
- Manque d'entreprises et compétences techniques humaines locales
- Lobbys politico-économiques

Question 3 - Comment faire mieux avec un budget limité : MUTUALISER et COOPÉRER pour amener des SOLUTIONS

- Créer des **temps et des lieux fédérateurs** associant les collectivités, les entreprises et les associations de protection de la nature, susciter le bénévolat
- **Mutualiser les études et les investissements** à l'échelle des EPCI (groupements de commande)
- **Développer les réseaux de chaleur** à l'échelle des collectivités (communes / EPCI)
- Faire appel à une **participation financière citoyenne** pour la réalisation des réseaux de chaleur : mise en ligne des projets sur une plateforme de dons (ex. Hello Asso) (cela a été testé à Saverne pour la réalisation du réseau de chaleur)
- **Encourager l'autoconsommation collective** en mettant en lien les acteurs potentiels (Résilian, club énergie CCI, animation d'une zone d'activité ...)
- **S'inspirer** des expériences réalisées et améliorer (copier en innovant)
- Développer localement une **culture scientifique partagée**, une expertise et un cursus de formation EnR
- Développer les **filières locales de production**
- Accepter une prise de risque dans ses **choix d'énergie** pour faire avancer les projets EnR locaux
- Faire des **choix responsables** et non financiers

La force d'un territoire : quels leviers d'action pouvons-nous activer ?

« Favoriser l'écomobilité des usagers du territoire »

Question 1 - Quels sont les RISQUES si on ne fait rien ?

- Augmentation du trafic routier, saturation du réseau, pertes de temps et accroissement des risques d'accident et des coûts d'entretien de la voirie
- Augmentation de la pollution de l'air et donc des risques sanitaires induits
- Perte d'attractivité du territoire entraînant une diminution de la population et un manque potentiel de main d'œuvre
- Aggravation du dérèglement climatique
- Augmentation du coût des déplacements et de la précarité des personnes fragiles
- Vulnérabilité vis-à-vis de la disponibilité des carburants
- Difficultés des déplacements (professionnels et privés) dans les territoires ruraux sans alternative à la voiture, isolement accru (notamment des personnes âgées)

Question 2 - Identifier les principaux FREINS à lever

- Contraintes réglementaires (notamment sur les pistes cyclables)
- Limites administratives
- Desserte ferroviaire inégale (réseau, fréquence, fiabilité)
- Moyens financiers (coût du transport à la demande)
- Hégémonie de la SNCF
- Diversité des rythmes professionnels et sociaux des individus
- Mentalités, habitude culturelle de la voiture, réticence au changement de comportement

Question 3 - Comment faire mieux avec un budget limité : MUTUALISER et COOPÉRER pour amener des SOLUTIONS

- **Mutualiser et optimiser les réflexions** en dehors des limites administratives
- Mettre en place un **transport à la demande** et un service régulier de transport en commun sur l'ensemble du territoire de l'Alsace du Nord (navette entre les villages ruraux)
- Augmenter les infrastructures et le **maillage en pistes cyclables** (couverture solaire des pistes)
- Développer la **mise à disposition de vélos** aux usagers
- Développer le réseau **de points de recharge pour vélos électriques**
- **Améliorer la desserte ferroviaire**, mettre la SCNF en concurrence pour plus d'efficacité, écouter les territoires
- **Améliorer l'intermodalité** et le rabattement vers les gares (navettes)
- **Encourager le covoiturage** qui reste encore à développer (animations sur les parkings, communication)
- **Développer l'autopartage**
- **Informier et sensibiliser** nos concitoyens (cartes pistes cyclables, aires de covoiturage, ...)
- Faire appel à une **participation financière citoyenne** à la réalisation des infrastructures de mobilité (ex. pistes cyclables, aire de covoiturage) : mise en ligne des projets sur une plateforme de dons (ex. Hello Asso) (cela a été testé à Saverne pour la réalisation du réseau de chaleur)

La force d'un territoire : quels leviers d'action pouvons-nous activer ?

« Mobiliser plus largement autour du plan climat »

Question 1 - Quels sont les RISQUES si on ne fait rien ?

- Incompréhension des enjeux du plan climat
- Manque de cohérence entre les projets
- Opposition à certains projets
- Actions individuelles, pas d'élan collectif, les collectivités se sentent seules
- Image moindre et moins d'impact du plan climat, non atteinte des objectifs
- Aggravation du dérèglement climatique et des crises politiques et humanitaires
- Augmentation des catastrophes naturelles entraînant : dégradations de l'environnement, accroissement des risques sanitaires, récession économique, menaces sur l'agriculture, problèmes d'assurabilité, perte d'attractivité du territoire, pénalisation des générations futures, voire fin de l'humanité

Question 2 - Identifier les principaux FREINS à lever

- Frein temporel : le changement c'est demain
- Frein spatial : pas de retours sur investissements visibles sur le territoire
- Frein budgétaire : hausse des coûts des projets et baisse des subventions
- Confrontation entre l'écologie et l'économie
- Communications insuffisantes ou non adaptées versus la communication / désinformation des climatosceptiques et la communication des réseaux valorisant la surconsommation
- Sentiment d'impuissance, individualisme ambiant, manque de motivation, opposition au changement, oppositions stériles de certains collectifs pour exister
- Manque de compétence pour monter les dossiers de subvention
- Délais et complexité réglementaire et administrative (développement projets)
- Trouver des produits de substitutions pour l'agriculture

Question 3 - Comment faire mieux avec un budget limité : MUTUALISER et COOPÉRER pour amener des SOLUTIONS

- **Mutualisation administrative** pour les communes : rechercher de subventions, montage des dossiers, retours d'expériences
- Faire vivre le **PETR comme un outil de mutualisation**, communiquer plus largement sur les objectifs, les missions, les moyens et les expériences
- **Communiquer sur les exemples réussis**, des témoignages
- S'appuyer davantage sur les **associations locales** et les partenaires locaux
- Utiliser tous les **moyens de communication existants**
- Sensibiliser et **susciter l'intérêt de la population** (compréhension des enjeux et des moyens), dans la **convivialité** (ne pas effrayer)
- Créer des **moments participatifs** avec les citoyens
- Communiquer davantage sur les **17 objectifs de développement durable** européens et inclure nos projets dans cette politique
- **Inclusion des populations vulnérables** pour une transition écologique et une justice sociale
- Innover en développant des « **low tech** » **locales**
- Utiliser **l'innovation en faveur du climat**
- Développer les **cultures agricoles adaptées** au changement climatique
- **Poser un cadre réglementaire** (État, PLUi) et le faire respecter : sanction / soutien